



Licence professionnelle

Collaborateur géomètre

Projeteur en travaux publics / Assistant d'opérations foncières

Métiers de l'aménagement et du territoire

*Former en alternance aux métiers
de collaborateur géomètre
avec une spécialité « projeteur en TP »
ou « assistant d'opérations foncières ».*



Sous réserve d'accréditation par le ministère de l'enseignement supérieur



Licence professionnelle

Collaborateur géomètre

Parcours : Projeteur en travaux publics (LP15801A)

Assistant d'opérations foncières (LP15802A)

*Topographie • Implantation • Bornage • Droit civil • Urbanisme • Copropriété
Modélisation 3D • Lasergrammétrie • Photogrammétrie • Scanner • Drone • Dimensionnement de projet*



INFORMATIONS ALTERNANCE

- Type de contrat : Contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation / Dispositifs de reconversion professionnelle.
- Modalité de l'alternance : Présentiel.
- Rythme d'alternance : Alternance longue.
- Lieu de formation : Saint-Jean-de-Braye / Maison de l'ordre des géomètres-experts.
- Début de formation : Début octobre.



PRÉ-REQUIS

- En L3, les postulants doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 2 dans les sciences et techniques industrielles (DEUG, DUT, DEUST, BTS, ou tout diplôme d'établissement homologué de niveau 5) ou pourront faire valoir, dans le cadre de la VAPP (selon la procédure en vigueur au Cnam), deux années (120 ECTS) de formation post-baccalauréat, dans les sciences et techniques industrielles.



EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET SUPPORT DE FORMATION

- Enseignants de l'ESGT-Cnam, du Cnam en région Centre-Val de Loire, du lycée Gaudier-Brzeska (ingénieurs géomètres), professionnels du TP, géomètres experts.
- Cours théorique, pratique (TP) et étude de cas et situations issues de dossiers présentés et animés par les professionnels (TP, GE).



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Assistant d'opérations foncières, cabinet de géomètre expert.
- Projeteur en TP.



PLUS D'INFO SUR LA LICENCE ?

Scannez le flashcode ou rendez-vous dans « l'espace alternance » sur : www.cnam-centre.fr





COMPÉTENCES VISÉES

COMPÉTENCES COMMUNES AUX DEUX PARCOURS (1/3 DU PARCOURS DE FORMATION)

- Analyser et synthétiser des **données en vue** de leur exploitation.
- Identifier et analyser les **besoins du client**.
- Développer une **argumentation** avec esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une **langue étrangère**.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour **s'adapter et prendre des initiatives**.
- **Travailler en équipe et en réseau** ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- **Analyser ses actions** en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour **documenter un sujet et synthétiser ces données** en vue de leur exploitation.
- Utiliser les **outils topographiques**, acquérir des mesures et calculer les coordonnées.
- Réaliser une **implantation en planimétrie et altimétrie** d'un ouvrage selon des plans projet et en respectant des contraintes.

COMPÉTENCES PROPRES AU PARCOURS « PROJETEUR EN TP » :

- Maîtriser les **bases d'Autocad** et les connaissances de base des travaux publics, connaître les innovations technologiques (*logiciels, matériels*) en cours dans le métier de géomètre projeteur.
- Maîtriser des **bases de Mensura** communes à tous les modules.
- Concevoir et modéliser des **réseaux d'assainissement**.
- Concevoir et modéliser des **tranchées techniques** et réseaux divers.
- Concevoir et modéliser des **plateformes de terrassements**.
- Concevoir et modéliser des **projets linéaires**.
- Prendre en compte les contraintes de **sécurité, de qualité et d'environnement** lors des différents projets menés.
- Utiliser un logiciel professionnel de **conception 3D** pour optimiser quantitativement et qualitativement les projets.

COMPÉTENCES PROPRES AU PARCOURS « ASSISTANT D'OPÉRATIONS FONCIÈRES » :

- S'initier et connaître les **principes généraux du droit** en abordant les notions et mécanismes fondamentaux du système juridique français concernant son organisation tant institutionnelle, administrative que juridictionnelle.
- Appréhender la **procédure de bornage** et les autres opérations de **délimitations foncières** pour accompagner le géomètre-expert dans ces opérations.
- Connaître le droit et les grands principes de la **copropriété des immeubles bâtis** et de la **division en volumes** pour accompagner le géomètre-expert dans ces opérations.
- Acquérir les compétences théoriques sur les principales notions d'**aménagement du territoire** (*urbanisme opérationnel*) et les appliquer.
- Connaître les différents **instruments de mesure topographique** permettant d'obtenir un semis ou un nuage de points : récepteurs GNSS, stations totales, scanners, drones, etc...
- Maîtriser les méthodes d'acquisitions liées aux différents types d'instruments et de traitement des données : contrôles, calculs, modélisation 3D, tachéométrie, lasergrammétrie, photogrammétrie, etc...

Contacts

Information / Inscription / Démarches / Formation

CNAM EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

(Certificateur de la formation)

21 bis, rue Eugène Vignat - 45000 ORLÉANS

alternance@cnam-centre.fr

www.cnam-centre.fr

02 18 69 18 30

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : cnam-centre     

Lea GENITEAU - Chargée de recrutement et de développement des formations

lea.geniteau@lecnam.net

le cnam

Région Centre-Val de Loire

le cnam
Ecole supérieure d'ingénieurs
géomètres et topographes esgt

Partenaires formation

LYCÉE GAUDIER-BRZESKA

40, Avenue Denis Papin - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

www.lyceegaudier.com

02 38 22 13 50



GRETA CŒUR DE LOIRE

Lycée Voltaire - 3, avenue Voltaire - 45072 ORLÉANS - Cedex 2

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/greta-coeur-2-loire>

02 38 49 12 12



AVEC LE SOUTIEN ET LA CONTRIBUTION DE
l'UNGE, l'OGÉ et la FRTP Centre - Val de Loire

